

Demande d'autorisation de **démolir sur les espaces ayant vocation à être classés dans le cœur du Parc national de forêt feuillue de plaine.**

Articles L331-6 et R. 331-6 du code de l'environnement
Arrêté ministériel de prise en considération du 7 mars 2016

PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Formulaire à transmettre à :

Madame le Préfet coordonnateur du projet de Parc national
89, rue Victoire de la Marne - 52 000 Chaumont
ou à l'adresse électronique suivante : pref-parc-national@haute-marne.gouv.fr

Ce formulaire doit être utilisé uniquement dans le cas où le projet de démolition se situe dans les espaces ayant vocation à être classés dans le cœur du parc national de forêt feuillue de plaine **et** que cette démolition n'est pas soumise à permis de démolir au titre du code de l'urbanisme.

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :	Dossier complet le :	N° enregistrement
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

A remplir par le porteur de projet

1- Intitulé du projet

2- Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2-1 Personne physique

NOM	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>		
Téléphone :	<input type="text"/>		
Adresse mel :	<input type="text"/>		

2-2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale	<input type="text"/>
NOM, Prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>
Adresse mel :	<input type="text"/>

3- Caractéristiques générales du projet

3-1 Localisation - Commune(s) concernée(s)

joindre une localisation sur carte au 1 :25 000^{ème} et sur plan cadastral (rubrique 3-4)

Adresse :

Références cadastrales : section et numéros :

3-2 Travaux de démolition projetés

Date(s) approximative(s) à laquelle le ou les bâtiments dont la démolition est envisagée ont été construits :

Démolition totale

Démolition partielle

En cas de démolition partielle, description des travaux qui seront le cas échéant effectués sur les constructions restantes :

3-3 Echancier – calendrier de réalisation du projet

3-4 Annexes obligatoires

- localisation sur carte au 1 :25 000^{ème}
- localisation sur plan cadastral
- photographies du ou des bâtiments à démolir

4- Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus

Fait à le

Signature

Cadre réservé à l'administration : analyse du projet par le Préfet coordonnateur

4- Consultation auprès du GIP

- Modification de l'aspect des espaces ayant vocation à figurer dans le cœur du parc national
- Modification de l'état des lieux des espaces ayant vocation à figurer dans le cœur du parc national

Précisions apportées par le GIP :

5- Transmission DREAL pour avis du CSRPN

Date transmission

Nécessité avis formel du CSRPN *(cocher si oui)*

Avis réputé favorable du CSRPN à la date du

Teneur de l'avis formalisé du CSRPN :

6 Proposition de décision dont prescriptions :

7- Signature de l'administration

Fait à le

Signature
